

http://www.lentreprise.com/4/7/coffres-forts-numeriques-les-cles-pour-stocker-vos-donnees_20430.html

L'EXPRESS.fr

Actualité | Politique | Économie | Finances perso | TPE-PME | Culture | Styles

L'Entreprise.com

Des idées, des conseils, des solutions

Mon entreprise.com > Identifiez-vous

Archives | Recherche

Le magazine
> Sommaire du magazine
> S'abonner
> Gérer mon abonnement
> Télécharger ce n° en numérique

> Newsletter
> Blogs > Forum
> Flux RSS
> Widgets
> Mes articles

Accueil | Créer sa boîte | Bosser en solo | Gérer une entreprise | Mon job & moi | Outils & services | Bons plans business | Auto-entrepreneur

Mon job et moi > High-tech

Internet & high-tech

Coffres-forts numériques : les clés pour stocker vos données

Différentes solutions d'archivage en ligne permettent aujourd'hui de stocker tout ou partie des données et fichiers de son entreprise. Elles permettent de protéger ses documents, les partager et les transmettre.

Christophe Seltin | L'Entreprise.com | Mis en ligne le 17/06/2009

A l'ère du tout numérique, stocker les données de son entreprise est devenu un enjeu majeur. Les protéger aussi. Bulletins de salaire de ses collaborateurs, historique des commandes, devis, contrats, fichiers Excel... pas un document qui échappe à la règle, et à l'obligation de conservation des documents administratifs.

L'archivage sur disque dur externe (voir notre sélection en suivant ce lien) est une solution à conseiller mais suppose aussi d'être prudent. Comme un ordinateur, ce type d'équipement peut être victime de bris, de vol ou de mise hors service accidentelle. En complément, un stockage déporté dans un « coffre-fort virtuel » est à recommander. Le principe : celui d'un disque dur en ligne. L'utilisateur envoie manuellement ou automatiquement l'envoi de dossiers et documents vers une plateforme de sauvegarde. Il y accède ensuite quand il en a besoin pour récupérer ses fichiers. Pratique pour ne plus avoir à stocker des liasses de papiers, par exemple pour le salarié, qui pourra bientôt bénéficier de son propre coffre virtuel, où seront archivées ses feuilles de paie. S'il est appelé à quitter la société, son coffre pourra aisément le suivre.

Des solutions de coffres-forts numériques accessibles aux PME et auto-entrepreneurs

De nombreuses solutions (voir notre sélection ici) existent aujourd'hui. « Le marché pro est aussi vieux que celui de l'informatique », rappelle Nicolas Herz, fondateur et DG de Securibox. « Fin des années 80, les premiers essais de stockage déporté avaient lieu avec les banques et la Caisse des Dépôts ». Ces solutions, jusqu'alors relativement onéreuses et réservées aux grands comptes, sont maintenant accessibles aux auto-entrepreneurs, TPE et PME pour quelques euros par mois, voire gratuitement. Selon la taille de la structure, une solution de stockage « grand public » peut aussi suffire.

Autre intérêt du stockage déporté, le travail « collaboratif ». « Les PME et TPE utilisent aussi le stockage en ligne pour partager des fichiers lourds. Attention, les grands comptes bloquent de plus en plus les ftp (protocoles de transferts de fichiers, destinés à l'échange de fichiers, par exemple entre ordinateurs d'un même réseau), car ce sont autant de trous de sécurité », explique Cédric Memmiot, co-fondateur et directeur commercial de Oodrive. Lequel travaille avec LVFH ou Publicis, et fournit des solutions sur mesure que la Fricac ou Darty proposent à leurs clients.

Reste à bien choisir sa solution. Car tout n'est pas rose dans le monde du stockage virtuel. « Tous les prestataires offrent du gratuit ne proposent en fait que du faux gratuit », explique Cédric Memmiot, c'est illimité en stockage, mais limité en qualité de service. Certains sites gratuits brideraient ainsi leur débit, n'autorisant à leurs utilisateurs qu'un stockage de 500 Mo par jour, par exemple. Autre obstacle, la taille des « tuyaux » nécessaire à l'envoi de ses fichiers. « Aujourd'hui, stocker plus de 20 à 60 Go est illusoire à cause des débits insuffisants », remarque Nicolas Herz, « mais les fournisseurs anticipent face au développement de la fibre ».

Ainsi, déporter le stockage de ses données peut prendre beaucoup de temps... Il n'empêche, le futur a déjà frappé à nos portes. « Avec l'avènement de la fibre, le PC seront bientôt relégués au rang de simples terminaux », estime Nicolas Herz. De là à totalement déporter la mémoire de son entreprise, il n'y a pas qu'un pas...

Pour plus d'infos

Diaporama : 7 solutions de coffres-forts virtuels
Diaporama : Disques durs externes : les clés de la mémoire
L'archivage des contrats électroniques est rendu obligatoire
Le bulletin de paie sous format électronique autorisé

EN SAVOIR PLUS SUR LE SUJET

Outils

- Lettres & contrats
- Statuts de Société
- Agenda fiscal et social
- Test & Quiz
- Bureau virtuel
- Business plan

VOS REACTIONS

Vous aussi réagissez

E-mail : _____
Nom : _____
Votre commentaire : _____

(La taille maximale autorisée pour un message est de 4000 caractères)

Envoyer

EXPERT-MAG

Tous | Création d'entreprise | Marketing - Com | Gestion d'entreprise

Des experts partagent leurs analyses avec vous sur l'actualité, leurs métiers, les tendances du moment...

2/6/2009 - Évitez de transformer les bénéfices d'une acquisition en cauchemar comptable
2/6/2009 - La liberté d'expression dans l'entreprise : entre droit et abus

TROUVEZ L'EXPERT LE MIEUX ADAPTÉ À VOS BESOINS

Avocats, experts-comptables, marketing, management, RH, telecoms, internet...
Plus de 300 domaines d'expertise.

COMMERCES & IMMOBILIER

Recherche dans les annonces

Ex. vente maison
CP : _____

Rechercher

OUTILS & SERVICES

- Lettres & contrats
- Statuts de Société
- Mon bureau sur Internet
- Business Plan
- Déclarations sociales
- Auto-entrepreneur : Évaluez vos charges
- Êtes-vous bien payé ?

EN KIOSQUE

EN KIOSQUE

http://www.lentreprise.com/4/7/coffres-forts-numeriques-les-cles-pour-stocker-vos-donnees_20430.html

19/06 - 2009
 > Télécharger ce numéro



> Abonnez-vous

ÊTES-VOUS BIEN PAYÉ ?
 VOTRE ÉTUDE DE RÉMUNÉRATION
GRATUITE

ENTREPRISES À REPRENDRE
 Plus de 1000 opportunités à saisir
 Les dernières annonces :

- 19/06 : Ventes de véhicules automobiles
CA - 15000 K€, Bretagne
- 19/06 : Distribution de logiciels spécialisés
CA - 500 K€, Midi-Pyrénées
- 19/06 : Bureau d'études
CA - 1500 K€, Centre

> Toutes les annonces

BLOGS
 Le blog Auto
 Amasut Le Gal
 Compacts diesel : viva l'impresza
 > Tous les blogs

LIBRAIRIE
 Le Guide complet de la création d'entreprise
 En savoir + sur ce livre >
 Commandez-le en ligne >

IMMOBILIER
 Recherche dans les annonces **SeLoger**
 Ex. vente maison
 CP
 Rechercher

<p>Création d'entreprise Toutes les étapes de la création d'entreprise Reprendre une affaire Franchise Ouvrir un commerce Free-lance Travailler à son compte Développer son business Travail à domicile</p>	<p>Gérer une entreprise Recrutement Contrat de travail Licenciement et démission Pruthomes Animation d'équipe Prospection commerciale Marketing Budget et comptabilité Impôts et taxes Bail commercial et contrats</p>	<p>Mon job & moi Décrocher un emploi Gérer ma carrière Efficacité Leadership Boulot et vie perso Bien être & santé Internet & high-tech Auto</p>	<p>Outils & services Modèles de statuts Modèles de lettres et contrats Tests & quiz Top 15 000 des entreprises Indicateurs & chiffres Kifs pratiques Réponses d'experts</p>	<p>Bons plans business Idées de business Entreprises à reprendre Réseaux des franchises Communauté Blogs Forums</p>	<p>Le magazine Sommaire du magazine S'abonner Gérer mon abonnement Découvrir les magazines du Groupe Express-Roularta Contacts Les rédactions Publicités Abonnements</p>
---	---	---	---	---	--

Groupe Express-Roularta - Actualités - L'Express.fr | Actualités économiques - L'Expansion.com | Finance - VotreArgent.fr | Création d'entreprise - L'Entreprise.com
 Décoration maison - Cotemaison.fr | Classica | Boutique Express-Roularta | Lire.fr | Premier emploi - Letudiant.fr | Shopping - anous.fr | LE VIF.be | Emploi - kavesta.fr
 Téléchargement musical - qobuz.com
 Sites partenaires : Enseignement supérieur - Edupress | Formation continue - Pour Se Former | Réseau étudiant - Cmonero
 © 2008 Lentreprise.com | Mentions légales | Avertissements | Ce site respecte la loi informatique et liberté